

L'Œil

CONDITIONS DE RESERVATION – REGLEMENT INTERIEUR

CONDITIONS DE LOCATION

PRIX :

Le prix des séjours est indiqué en euros. Pour le ménage, vous avez tout ce qu'il faut pour vous permettre de garder le bungalow propre. Frais de ménage de départ s'il n'a pas été effectué 80€.

RESERVATION : Un minimum de 6 nuitées est requis pour une réservation effectuée plus d'un mois avant la date de location. Pour une réservation effectuée moins d'un mois avant la date de location, le minimum requis est de 4 nuitées. Avant de nous retourner votre demande de réservation, il est important de nous contacter par mail afin de connaître nos disponibilités. Pour réserver, vous devez remplir le formulaire de réservation et l'envoyer à l'adresse indiquée. Pour être prise en compte, toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement des arrhes. La réservation deviendra effective dès qu'elle vous sera confirmée par mail ou sms.

REGLEMENT DU SEJOUR : Le montant des arrhes à verser lors de la réservation est de 30% du montant total du séjour. Le solde doit être réglé le jour de votre arrivée. A réception de votre bulletin de réservation complété, signé et accompagné de vos arrhes, nous vous enverrons une confirmation de réservation par mail ou sms. Au cas où nous ne pourrions pas satisfaire votre demande, ces versements vous seront remboursés.

MOYENS DE PAIEMENT : Pour réserver nous acceptons les paiements par chèque, virement bancaire. Nous contacter si besoin.

ARRIVEES ET DEPART : Les locations sont disponibles à partir de 15H00 et doivent être libérées ménage effectué au plus tard à 10H00. Nous vous proposons de garder vos bagages si besoin.

RETARD A L'ARRIVEE : En l'absence de message ou de nouvelles de votre part, la location redevient disponible le lendemain de la date prévue d'arrivée après 15H00. La somme versée restera acquise.

Le retard ne pourra entraîner de réduction de prix.

ANNULATION : En cas d'annulation de séjour, les sommes versées (arrhes) ne seront pas remboursées. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la période réservée sera facturée.

ANIMAUX : les animaux domestiques sont sous la responsabilité de leurs maîtres, ne doivent en aucun cas divaguer seuls et déranger les voisins.

ASSURANCE : Il appartient au client de s'assurer.

Le client dégage la responsabilité des propriétaires en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de perte d'objets personnels, blessures pouvant survenir pendant la durée du séjour. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client.

TABAC : Le feu est le plus grand ennemi de l'île, il est demandé aux locataires de bien éteindre leurs cigarettes dans les cendriers ainsi que les spirales anti-moustiques.

DEGRADATIONS : En cas de dégradations ou locaux laissés en mauvais état, les frais seront à la charge du locataire.

REGLEMENT INTERIEUR : Charte naturiste

Nous sommes fiers de vous accueillir dans un établissement exclusivement naturiste à l'ambiance sereine.

La quiétude de chacun est primordiale, nous vous engageons à respecter certaines règles pour le confort de tous :

La courtoisie, le savoir-vivre, le respect de l'intimité de chacun sont de rigueur.

L'établissement étant un espace de calme et de repos, veillez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins entre 24H00 et 8H00. Soyez attentifs aux pollutions sonores.

Lors de vos déplacements pour rejoindre votre bungalow le soir, nous vous remercions de respecter le plus grand calme afin de ne pas gêner vos voisins.

Respectez l'ensemble locatif et économisez l'eau chaque fois que possible, l'eau est rare et nous ne sommes pas ravitaillés par le continent.

Respectez l'ensemble des infrastructures et de l'environnement végétal et minéral.

Tél. : 06 11 98 82 36 Email : imarc54@free.fr